

L'Officiel des transporteurs

www.wk-transport-logistique.fr

■ ATALANTE TRANSPORTS (62) LE MOBILHOME SE TRANSPORTE MOINS BIEN ■ PEPS TRANSPORT (42) UN SALON PLEIN DE RESSOURCES HUMAINES ■ LA QUESTION SOCIALE DU MOIS ■ MERCEDES ATEGO LA GAMME MOYENNE PRÊTE POUR EURO 6 ■ AGENDA

Groupe
MAZET

Groupe
MAZET

SITL 2013

L'ÉCOTAXE FAIT SALON

N° 2685 du 6 avril 2013 - 7,15 Euros - ISSN : 1259-2439

J. MINFRAY (NOVATRANS) « CONSTRUIRE UNE OFFRE FIABLE »

ECOTAXE POIDS LOURDS

LES TRANSPORTEURS SE HÂTENT LENTEMENT

L'Officiel des Transporteurs est allé à la rencontre des quelques transporteurs qui s'exposaient lors de la SITL pour leur demander comment ils appréhendaient dans leurs exploitations l'arrivée de l'écotaxe. Un constat : les zones d'ombre demeurent. Une certitude pour tous : le report au 1^{er} octobre ne favorisera pas les négociations pour le relèvement (hypothétique) des prix 2014. Ça va « barguigner »...

Par SLIMANE BOUKEZZOULA

BRUNO NEYRAT

(SOBOTRAM, 71) — 504 MOTEURS*

« Manque de réponses »



S. Boukezzoula

« Nous en sommes au stade du renseignement. Nous nous interrogeons sur la volonté et les intentions des pouvoirs publics car on entend toutes sortes d'informations contradictoires. C'est un vrai problème. Peu importe le moyen (décret, loi...), mais il est indispensable que nous sachions quel sera le mode de répercussion de cette taxe. J'ai rencontré récemment le directeur d'une Dreal qui me disait "il faudra bien que vous l'intégriez dans vos prix". Mais tant que nous n'aurons pas une directive claire qui nous dise : "il y aura un pied de facture de 2,5 % (pour ce qui concerne la Bourgogne pour les transports intra-régionaux) et de 4,4 % pour tous les transports nationaux", nous aurons toutes les peines du monde à répercuter.

Je signale qu'en moyenne pondérée, d'après les calculs établis, le dispositif va peser sur le chiffre d'affaires à hauteur de 3,5 % alors qu'aujourd'hui les marges des transporteurs sont situées entre 0,5 et 1 %. Autrement dit, nous attendons avec impatience les éclaircissements des pouvoirs publics.

Quoi qu'il en soit, il y aura toujours des revendeurs prêts à nous fournir les boîtiers et nous aurons tout le loisir de les monter en temps et en heure ».

PATRICK LAHAYE

(GROUPE LAHAYE, 35) — 541 MOTEURS

« Aberration économique »



Visav

« J'ai signé récemment avec AS 24 pour une mise en place dès juin car nous sommes candidats à l'expérimentation. L'objectif est de nous faire une idée de combien cela va coûter, étant entendu que nous disposons d'une dizaine d'implantations en France. Il y a des régions dont on sait qu'il ne nous sera pas possible de couvrir la répercussion, en Bretagne notamment malgré la ristourne de 40 % obtenue par l'intermédiaire du Collectif breton. En fait, ces 40 %, nous ne les retrouvons pas. Le collectif n'a pas baissé les bras pour autant : il a des contacts réguliers avec les ministères des Finances et du Transport. Et nos politiques locaux ne sont pas inactifs

non plus. Le tissu économique breton est déjà très impacté par la crise économique et nous n'avons pas besoin d'une patate chaude comme cette taxe.

Nous estimons à 4 M€ l'enveloppe (de coûts totaux) liée à l'écotaxe sur les 80 M€ de transports que nous effectuons. L'expérimentation que nous mènerons en juin va nous permettre d'affiner cette expérimentation. Il nous manque encore beaucoup d'éléments par rapport à cette taxe : on sait seulement que nous allons recevoir une facture tous les 15 jours, que nous ne pourrions pas la contrôler dans le détail et qu'il nous faudra, par conséquent, faire confiance. Recruter une personne dédiée ? On ne sait pas encore. Le test va nous apporter toutes ces réponses. En Bretagne, les portiques sont déjà installés. Ce qui m'interpelle aujourd'hui, c'est que nous n'avons aujourd'hui aucune certitude que le multimodal ne sera pas taxé à son tour ».

THIERRY MAZET

(GROUPE MAZET, 26) — 950 MOTEURS

« Menaces sur les prix »



S. Boukezzoula

« Nous avons signé un accord avec euro-toll. Nous avons commencé à installer les premiers boîtiers sur les véhicules. Quant à savoir comment nous allons gérer cette taxe, nous sommes pour l'heure dans une zone d'ombre puisque l'État même n'a pas encore tous les éléments. Nous ignorons encore aujourd'hui de quelle manière nous allons refacturer notre clientèle. Nous pensons que le report de l'écotaxe à octobre est une bonne décision. Nous y

voyons tout de même un inconvénient car cela risque de venir télescoper les augmentations de tarifs de fin d'année.

On sent une inquiétude chez les clients, notamment à l'évocation de la majoration forfaitaire du prix. C'est le jeu de nos augmentations tarifaires qui est menacé. Nous n'excluons pas non plus que certains clients nous demandent une compensation.

En termes de coûts induits, nous savons déjà que nous devons mobiliser entre une et deux personnes supplémentaires pour la gestion de cette écotaxe. Notre groupe exploite en effet un portefeuille de 1 600 cartes grises. Comment gérer les entrées dans les zones taxées ? Les sorties ? Beaucoup de questions restent encore en suspens. Et nos organisations patronales ne sont pas en mesure de nous apporter les réponses nécessaires. Le contexte économique est compliqué. Notre groupe n'a pas perdu de clients mais nous constatons une baisse significative du fret chez tous les clients. Nous rentrons donc en situation de récession au niveau du transport, laquelle devrait se traduire par une phase de négociation avec les clients qui pourrait s'avérer très délicate. Il est clair que cette écotaxe va, en bout de chaîne, être répercutée sur le client final. Ce qui est un véritable non-sens

économique lorsque l'on prend en compte le problème du pouvoir d'achat aujourd'hui. Les dommages collatéraux liés à cette écotaxe risquent d'être importants ».

MOUSSE KHERIEF

(PKM LOGISTIQUE, 60) — 800 MOTEURS

« Tout est flou »



S. Boukhezoula

« Nos clients ne sont pas prêts à s'acquiescer de cette taxe. Ils prennent donc des prix au plus bas offerts par la concurrence étrangère. Mon sentiment, c'est que 80 % des transporteurs ne sont pas prêts aujourd'hui à intégrer cette écotaxe dans leur

quotidien. Comment voulez-vous que l'on se prépare ? Anticiper ? Mais anticiper quoi et comment ? La question se pose déjà de savoir si le dispositif sera opérationnel pour l'automne. On parle même de 2014. Et puis, le texte de loi n'a pas été validé par les instances de la Commission européenne car il y aurait un problème avec le badge Ecomouv. Le ministre (des Transports) twitter plus pour la pêche que pour le transport... L'État veut se séparer d'Ecomouv, qui a déjà coûté 250 M€. Pourquoi nous ajouter une taxe de 16 cts du km en zone longue en sachant qu'un transporteur français travaille à 1,159 € ou 1,209 €, pendant que les transporteurs étrangers roulent en Euro 2 ou 3. Les clients n'accepteront pas la majoration forfaitaire du prix. Ils sont même quasiment contraints, à cause de leurs coûts de production, d'aller chercher des transporteurs étrangers. Aujourd'hui, un Portugais travaille à 0,67 €/km, un Lituanien à 0,59 €, un Polonais à 0,849 €, un Espagnol à 0,839 € (Ndlr, Mousse Kherief dit avoir glané ces informations par le biais d'appels d'offres auxquels il aurait participé). On ne peut pas faire face. Mon sentiment, c'est que l'État est vraiment coupé de la réalité ».

* chiffres 2011

NE ROULEZ PLUS EN SUR-CHARGES !

Les petits déjeuners STS allégés en charges sociales et riches en économies

Tour de France de l'optimisation des charges sociales dans le transport routier

Les consultants experts STS se proposent de vous rencontrer autour d'un petit déjeuner pour faire le point sur vos mécanismes de paie et vous présenter les principaux enjeux des charges sociales et fiscales dans le transport routier.

REIMS JEUDI 11 AVRIL
CLERMONT-FERRAND MARDI 16 AVRIL
MONTPELLIER JEUDI 18 AVRIL
MELUN JEUDI 25 AVRIL
BOURGES MARDI 14 MAI
TOURS JEUDI 16 MAI
AUXERRE JEUDI 23 MAI
AVIGNON MARDI 28 MAI

Pour plus d'informations, contactez nous **0825 397 530**
Inscription : www.stsweb.fr | Mail : contact@stsweb.fr